

# SKI NORDIQUE

SAISON 2014 – 2015  
Ski de fond à Auberson - Les Fourgs (Jura Suisse)  
24 – 25 janvier 2015

**Responsable : Olivier Renault (06 89 65 55 75)**

**ANIMATEURS :**

*Technique Classique niveau 1 (15-F13) avec Olivier Renault*

*Technique Patinage niveau 2 (15-F14) avec Annelise Massiera*

*Ski libre (15-F16) en autonomie*

*Vous pouvez prendre contact avec eux via le KiFaiKoi sur le site Internet. Pour la définition des niveaux, se reporter au site Web.*

**RENDEZ-VOUS :** Porte d'Orléans, près du monument Leclerc, à 22h00 le vendredi 23 février.

**VOYAGE :** Transport par autocar-couchettes (Autocars Moreau)  
Départ le vendredi 23 février à 22h30 **précises**  
Retour le lundi 26 janvier au matin pour les premiers métros (5h30 environ)

**PROGRAMME**

Nous serons logés à L'Auberson, village du Jura Suisse à quelques kilomètres de la France. De là, à 100 m de notre hébergement, vous serez sur les pistes suisses. Encore quelques kilomètres et vous retrouverez les pistes françaises du domaine des Fourgs. Beaucoup de pistes, beaucoup de paysages

**Attention, pensez à apporter :**

- **votre duvet pour le gîte**
- **le pique-nique du samedi et dimanche midi.**

**EQUIPEMENT**

Il est conseillé d'avoir son matériel, mais il sera possible d'en louer sur place (magasin de location à 400 m). Farts prévus par le Club.

Equipement complet de ski de fond : bonnet, gants, lunettes, coupe-vent, sous-vêtements chauds et petit sac à dos.

**PARTICIPATION AUX FRAIS**

200 € tout compris (hors forfait ski et location de matériel).

**INSCRIPTION**

En ligne depuis l'Espace Membre ou en passant au Club pendant les heures d'ouverture.

**INFORMATIONS EN CAS D'ANNULATION**

De mauvaises conditions de neige ou un car insuffisamment rempli peuvent nous conduire à annuler une sortie. Il vous sera alors proposé de transférer l'inscription sur une autre sortie dans la limite des places disponibles, ou le remboursement de votre inscription. Toutefois, si les arrhes versées pour la réservation d'un hébergement ne peuvent être totalement récupérées, le CAF IdF se réserve la possibilité d'en retenir une quote-part.